

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1942

Artikel: Démocratie? Ploutocratie?
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la hauteur. Il ne s'agit pas de défendre pied à pied des pratiques qui nous ont enrichi.

La question historique est celle de notre loyauté européenne. DP reviendra obstinément sur

ce sujet, qui n'est pas un sujet d'article mais un choix national.

Démocratie? Ploutocratie?

Jean-Pierre Ghelfi • 3 février 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19669>

Un regard suisse sur la présidentielle américaine

Money, money, money.

Comment les préliminaires de la campagne présidentielle américaine pourraient-ils se dérouler autrement que dans la chanson du groupe ABBA?

Il est cependant curieux d'observer les critiques virulentes adressées à l'encontre du financier Mitt Romney, ancien gouverneur du Massachusetts, par ses coreligionnaires républicains. C'est un peu le monde à l'envers, si l'on considère que ce parti est celui de l'économie et de la finance, dont les élus défendent becs et ongles «*Wall Street*».

Mitt Romney, avec quelques centaines de millions, est certes plus fortuné que son dernier (?) challenger Newt Gingrich. L'important n'est pas que l'un soit plus riche que l'autre, c'est qu'ils appartiennent tous deux à la catégorie du 1%, dont la limite inférieure se situe à 9 millions de dollars.

Le tableau est encore plus explicite s'agissant des revenus. Pratiquement tous les candidats républicains (passés ou présents) appartiennent au 1%, soit davantage que 700'000 \$ par année.

Pour ne pas être en reste, notons que Barack Obama figure également dans le 1% s'agissant de sa fortune et de son revenu.

L'argent personnel des candidats n'est toutefois qu'une petite partie de l'histoire. Depuis l'été dernier, deux décisions judiciaires, dont l'une de la Cour suprême, permettent aux individus et sociétés de donner autant d'argent qu'ils le veulent à des «*super comités d'action civique*» (*super-PACs*) pour les causes qu'ils entendent défendre, à condition toutefois que ces comités soient indépendants des candidats. Indépendance évidemment toute factice puisque ces comités sont généralement dirigés par d'anciens collaborateurs des candidats.

Ce n'est donc pas vraiment une surprise de lire que le coût de la future campagne présidentielle sera «*astronomique*» - on parle d'un milliard de dollars. Mais cela conduit assez naturellement à poser la question du fonctionnement d'un système où l'argent joue un rôle si important. Démocratie? Ploutocratie?

De quoi alimenter les réflexions des 99% qui peuvent légitimement se demander ce que le 1% sait réellement de leurs conditions de travail et de vie, de leurs besoins et de leurs attentes. Toute analogie avec les nombreux multimillionnaires de l'UDC ou le chef du département fédéral de l'économie ne serait pas vraiment fortuite.

Chacun sait en effet qu'il n'est pas nécessaire de créer en Suisse de pseudo-comités d'action civique pour financer de manière plus ou moins occulte des campagnes électorales puisque les partis ne sont pas tenus d'informer sur leur financement.